

MATURITE D'INTEGRATION DE LA CROATIE

(Résumé)

VIKTORIA ENDRODI-KOVACS

Tous les pays du Balkan de l'Ouest sont des candidats officiels ou potentiels de l'Union Européenne. La Croatie se distingue des pays de cette région concernant le respect des critères d'adhésion. Le but de cette présente étude est de montrer la maturité d'intégration de la Croatie sur la base de la méthodologie de l'académicien Tibor Palánkai, au delà du statut actuel de la procédure d'adhésion. La notion de la maturité d'intégration contient mais aussi dépasse les critères d'adhésion. L'analyse de la maturité étudie les conditions efficaces et remplies d'intégration, et la mesure dans laquelle le pays concerné maximalise les avantages de l'adhésion ou minimalise les inconvénients et les frais. Cette analyse distingue quatre dimensions : les aspects économiques, sociaux, politiques et institutionnels.

Concernant l'aspect économique de la maturité d'adhésion, les critères suivants sont étudiés : économie de marché opérationnel, compétitivité, macrostabilité et stabilisation, convergence, finançabilité et financement. Suite à l'étude de ces aspects, il s'avère que la Croatie se distingue des pays du Balkan de l'Ouest concernant tous les critères, converge vers le niveau de développement de l'Union Européenne. Par contre, elle avance lentement avec le processus de privatisation, doit améliorer sa compétitivité et son environnement commercial et d'investissement. Son déficit du commerce extérieur durant depuis plusieurs années et le faible volume de l'export sont inquiétants. Directement ou indirectement l'état contrôle toujours 40% de la propriété nationale. Afin de devenir le membre compétitif de l'Union Européenne, elle doit reformer le système d'administration et les tribunaux, ainsi que de rendre le marché d'emploi plus flexible. Les processus économiques de l'UE et la Croatie ont été visiblement synchronisés et les liens commerciaux sont importants pour les deux parties.

Ensuite, à propos de la dimension politique, il n'est pas possible de séparer les critères de membre et de la maturité d'adhésion. Ainsi, il est indispensable d'étudier les conditions suivantes: statut générale de la démocratie, stabilité des institutions démocratiques, institutions démocratiques opérationnelles et conformité aux principes démocratiques. Cela implique qu'il est nécessaire d'analyser la structure et le fonctionnement du parlement et le pouvoir exécutif, la structure et le fonctionnement de la jurisprudence, et les droits politiques, civiles, économique, sociaux et culturels. Le dernier mais le moindre, les droits des minorités et la protection des minorités ne sont plus négligeables.

En étudiant la dimension sociale, il est fondamental d'accentuer les points principaux suivants: situation des conflits sociaux, sociopolitique, rattrapage des couches sociaux fragmentés, encouragement de la représentation des intérêts des minorités sociaux et soutien de l'adhésion à l'UE.

Finalement, la dimension institutionnelle signifie l'adaptation des acquis communautaires.

Après l'analyse des critères politiques, institutionnels et sociaux, il peut être constaté que, bien que la Croatie ait récemment réalisé de progrès significatifs dans ces domaines, elle doit résoudre de nombreux problèmes afin de devenir le membre entier de l'UE. Il doit introduire les réformes dans le domaine de juridiction (la procédure de sélection n'est pas adéquate, le nombre des cas ouverts est élevé et la clôture de chaque cas prend trop de temps). La Croatie doit lutter contre la corruption, le crime organisé et la protection des droits des minorités, ainsi que trouver une solution pour l'accueil des réfugiés politiques. Bien que la protection des droits de l'homme soit largement assurée, il existe toujours des insuffisances concernant leur exécution et réalisation, l'accès à la juridiction est difficile et le personnel des prisons est incomplet. L'établissement du service public professionnel, contrôlable et transparent reste à réaliser. Il existe des problèmes dans le domaine de la liberté des médias et la liberté d'expression, par exemple de plus en plus de journaux s'occupant de la corruption ou des crimes organisé sont menacés. L'exercice de droit d'exemption de discrimination devant le tribunal n'est pas encore conforme aux normes de l'EU. Il est également inquiétant que la population croate soutient de moins en moins l'adhésion à l'UE. Par contre, il est encourageant que de nombreux efforts soient réalisés dans ces domaines et que la politique de marché croate contribue continuellement à l'amélioration de tous les quatre critères de la maturité d'adhésion.

*